

## Les reconversions professionnelles

### Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Dans le modèle occidental, on nous a inculqué que « *la chose la plus importante est le choix du métier* » pour citer Blaise Pascal « *et de le garder à vie* ».

Le monde a muté depuis, et l'avis examiné aujourd'hui indique l'importance des reconversions professionnelles pour sauvegarder l'emploi, et répondre aux objectifs de la transition écologique.

Initiées dans le cadre de licenciements économiques, elles concernent aujourd'hui, l'ensemble de la population active.

La désindustrialisation, le chômage de masse, les nouvelles technologies, et la nécessité de réponses à la crise sanitaire, auront bouleversé la notion même de parcours professionnels

Dans les Outre-mer, la crise sanitaire intervient alors que le chômage reste très au-dessus, en taux et en durée, à la moyenne nationale. Au-delà, le chômage de masse frappe les Outre-mer depuis plus de 70 ans, et met en exergue l'incapacité structurelle des politiques publiques à régler la question de l'emploi.

L'arrêt brutal des économies ultramarines composées à 95 % de TPE/PME s'est traduit en 2020 par une perte sèche d'activité de 18 % et 34 %, et les mesures de reconfinement successives, doublées de la fermeture des frontières, annoncent le marasme total.

Malgré l'étroitesse des marchés et l'insuffisance des dispositifs de formation, la richesse de la biodiversité offre de vraies alternatives. L'économie bleue, le secteur du numérique ou encore celui de la Silver économie, offrent de formidables potentiels de création d'activité et de croissance, inscrites en outre dans les objectifs de la transition écologique. En phase avec ce tournant historique, les Outre-mer doivent consacrer tous leurs efforts à la formation et au capital humain.

Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.